CBA CONSULTING
COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTE
SUR LES ETATS FINANCIERS 2023
ASSOCIATION VOIE D'EVE

Bouraoui AYOUNI
Commissaire aux comptes
Email : ayounibouraoui@gmail.com
Tél : 52 777 836 – 98 301 326

SOMMAIRE

Rapport général

Etats financiers arrêtés au 31 Décembre2023

- Bilan
- Etat de résultat
- Etat des flux de trésorerie
- Notes aux états financiers

CBA CONSULTING
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Messieurs & Mesdames les Adhérents de
l'Association VOIX D'EVE

RAPPORT GENERAL

I. Rapport sur les états financiers:

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association VOIX D'EVE comprenant au 31 Décembre 2023 : le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité du Bureau Exécutif pour les états financiers

Le Comité de gestion de l'Association VOIX D'EVE est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 sur la base de notre audit.
Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Association VOIX D'EVE au 31 décembre 2023, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes.

Les états financiers de l'Association VOIX D'EVE arrêtés au 31 décembre 2023 font apparaitre un total du bilan égal à 72 290 dinars, un total des produits pour 115 199 dinars un résultat négatif de 24 855 dinars.

Bouraoui AYOUNI
Tunis, le 24 Juin 2024

Association VOIX D'EVE

ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

Etat de la situation financière exercice clos le 31 Décembre 2023

(chiffres exprimés en dinars tunisien)

ACTIFS	NOTES	31/12/2023	31/12/2022
AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités		64 136	76 109
AC 2 - Placement et autres actifs financiers			
AC 3 - Autres actifs courants			
AC 4 - Créances et comptes rattachés			
AC 5 - stocks de fournitures et autres approvisionnement			
AC 6 - Autres actifs non courants			
AC 7 - Immobilisations financières			
AC 8 - immobilisations corporelles		14 837	14 837
-Amortissement		-6 683	-6 683
AC 9 - immobilisations incorporelles			
Total des actifs		72 290	84 263
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
PA 1 - Concours bancaires et autres passifs financiers			
PA 2 - Autres passifs courants		38 856	25 974
PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés			
PA 4 - Provisions			
PA 5 - Apports reportés			
PA 6 - Autres passifs non courants			
PA 7 - Emprunts			
Total des passifs		38 856	25 974
AN 1 - Dotation			
AN 2 - Apports affectés à des immobilisations			
AN 3 - Subventions d' investissement			
AN 4 - Autres actifs nets			
AN 5 - Réserves			
AN 6 - Excédents ou Deficits reportes		58 289	24 865
AN 7 - Excédent ou Deficits l'exercice		-24 855	33 424
Total des Actifs Nets		33 434	58 289
Total des Passifs et actifs Nets		72 290	84 263

Etat des produits et des charges période allant du 01 janvier au 31 Décembre 2023

(chiffres exprimés en dinars tunisiens)

	NOTES	31/12/2023	31/12/2022
Produits			
PR 1 - Cotisation des adhérents			
PR 2 - Revenus des activités et manifestations			
PR 3 - Subventions de fonctionnement		115 199	92 573
PR 4 - Apports non monétaires			
PR 5 - Autres Apports			
PR 6 - Produits des placements			
PR 7 - Quote-part des subventions et apports inscrits aux poduits de l'exercice			
PR 8 - Autres gains			
Total produits		115 199	92 573
Charges			
CH 1 - Achats consommés de fournitures et approvisionnement		1 208	
CH 2 - Charges de personnel			
CH 3 - Dotations aux amortissements et aux provisions			532
CH 4 - Autres charges courantes		138 290	58 233
CH 5 - Charges financières nettes		556	384
CH 6 - Autres pertes			
Total des charges		140 054	59 148
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		-24 855	33 424

Eta des flux de trésorerie période allant du 01 janvier au 31 décembre 2023

(chiffres exprimés en dinars tunisien)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES COURANTES			
F 1 - Encaissement des cotisation des adhérents		0	0
F 2 - Encaissement des revenus des activités et manifestations		0	0
F 3 - Encaissement des subventions de fonctionnement		114 643	92 573
F 4 - Encaissement des autres revenus et apports		0	0
F 5 - Décaissement des sommes versées aux fournisseurs		-126 616	-40 963
F 6 - Décaissement des rémunérations versées au personnel		0	0
F 7 - Autres décaissement des activités courantes			
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes		-11 973	51 610
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D INVESTISSEMENT			
F 8 - Décaissement sur acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles			
F 9 - Encaissement sur cession des immobilisations incorporelles et corporelles			
F 10 - Décaissement sur acquisition des immobilisation financières			
F 11 - Encaissement sur cession d immobilisation financieres			
Flux de tresorerie provenant des (affectes aux) activites d investissement		0	0
FLUX DE TRÉSORERIE LIES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
F 12- Encaissement des dotations			
F 13 - Encaissement des subventions d investissement			
F 14 - Encaissement des apports affectes a des immobilisations			
F 15 - Encaissement provenant des emprunts			
F 16 - Decaissement suite au remboursement d emprunts (en principal et intérêt)			
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		0	0
VARIATION DE TRÉSORERIE		-11 973	51 610
Trésorerie au début de l'exercice		76 109	24 499
Trésorerie au à la clôture de l'exercice		64 136	76 109

Association VOIX D'EVE
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE2023

Notes 1 : Présentation de l'Association VOIX D'EVE

L'association « VOIX D'EVE » a été créé en 2012,
C'est une association féministe engagé dans la lutte contre toutes les formes de discrimination sur les femmes,

Elle comme but le renforcement de la capacité et l'autonomie financière, économique, politique et sociale des femmes,

De même elle a comme mission le soutien des classes sociales les plus vulnérables et défavorisées,

L'association est régie par ses propres statuts ainsi que le décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011 se rapportant à l'organisation des associations, le décret n°2013-5183 fixant les critères, les procédures d'octroi du financement public pour les associations, Décret gouvernemental n° 2016-568 du 17 mai 2016, complétant le décret n° 2013-5183 du 18 novembre 2013, fixant les critères, les procédures et les conditions d'octroi du financement public pour les associations

Notes 2 : Respect des normes comptables tunisiennes

Les états financiers de l'association« VOIX D'EVE » arrêtés au 31 décembre 2023 ont été élaborés conformément :

- A la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises ;
- Au décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- A l'arrêté du ministère des finances du 31 décembre 1996, portant approbation des normes comptables ;
- A la norme comptable n°45 relatives aux associations, partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

Les états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par l'association pour l'élaboration des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 sont les suivants :

2-1. Valeurs immobilisées

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties aux taux linéaires conformément à la réglementation en vigueur

2-2. Les postes d'actif

- **Autres actifs :** ce poste comprend les débiteurs divers et les créances qui leurs sont rattachés, ainsi que les éléments d'actifs qui ne sont pas classés dans les autres postes

d'actif.

- **Liquidités et équivalents de liquidités :** les liquidités comprennent les fonds disponibles et les dépôts à vue qui proviennent notamment des apports reçus.

2-2. Les postes fonds associatifs et passifs

- **Résultats reportés :** ce poste correspond à l'excédent des produits sur les charges dégagés au titre des exercices antérieurs.
- **Autres passifs :** ce poste comprend les dettes envers les fournisseurs, dettes rattachés et les autres dettes qui seront échus à l'exercice précédent.

2-2. L'état de résultat

- **Les subventions :** toutes les subventions de fonctionnement dont bénéficie l'association ainsi que les subventions d'investissement non affectées spécifiquement et qui sont inscrites en tant que produit de l'exercice
- **Autres charges d'exploitation :** ce poste comprend toutes les autres charges d'exploitation encourues par l'association

Notes 3 : Notes sur le bilan

3-1. Actifs immobilisés

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2023 à 14 837 DT représentant les équipements des bureaux et matériels informatiques et les immobilisations financées par le projet academy politique 2020 à l'ordre de 8 154 DT
Le solde des amortissements s'élève à 6 683 DT
Le solde des immobilisations en net s'élève à 8 154 DT.

3-2. Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
CCP	34 839	50 141
BNA 7120 T	21 443	18 829
BNA 6700 M	3 496	3 579
Caisse	4 358	3 560
TOTAUX	**64 136**	**76 109**

3-3. Excédant des produits sur les charges

Le résultat de l'exercice est négatif est s'élève à 24 855 DT

3-4. Autres passifs courant

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2023 à 38 856 DT représentant les charges à payer, les autres créditeurs divers et état retenu à la source respectivement 4 853 DT, 30 656DT et 3 347 DT

Notes 4 : Notes sur l'état de résultat

4-1. Cotisations des adhérents

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à 2 204 DT contre un solde nul au 31 décembre 2023.

4-2. Dons et subvention

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2023 à 115 199 DT contre 92 573 DT en 2022 et se détaille comme suit :

Libellé	Montant
Projet OXFAM VISION	29 499
Projet PACKT	2 700
Projet AMEN	80 000
Projet FAWKA SOUR	3 000
Totaux	**115 199**

4-3. Autres charges d'exploitation

Le solde se détaille comme suit

Libellés	Montant
Projet EMNA FAIRE	450
Projet OXFAM VISION	40 399
Projet CENTRE AMEN	56 927
Projet ROSE OXFAM	31 387
Autres	9 127
Totaux	**138 290**